

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02.03.2017

Étaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Chantal BARONI-CHAPPAZ, Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Agnès LAPHIN et Messieurs Gilles ROGUET, David DE VITO, Fabrice DECARROUX, Gilles BELLEVRAS, excusés.

Madame Marie-Claire LAFFIN a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 26/01/2017.
- **Ecoute** la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Arve et Salève qui fait une présentation de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) suite à la modification des statuts et l'intégration de la compétence tennis.
Emet un avis favorable quant à l'approbation de ce rapport qui se statue comme suit :

<i>Commune</i>	<i>AC versée en 2015</i>	<i>AC versée pour 2016</i>	<i>AC versée à compter de 2017</i>
<i>Monnetier-Mornex</i>	31 489	29 726	29 139
<i>Reignier-Esery</i>	713 651	695 131	688 958

- **Approuve** à l'unanimité le compte de gestion et **vote** le Compte Administratif 2016 de la commune arrêté comme suit :
Dépenses de fonctionnement : 1 772 102,67 €.
Recettes de fonctionnement : 3 544 659,21 €.
Dépenses d'investissement : 1 478 978,72 € avec un reste à réaliser de 392 915,82 €.
Recettes d'investissement : 663 444,81 € avec un reste à réaliser de 130 450,00 €.
Excédent à reporter au budget 2017 : 694 556,81 €.
- **Prend** connaissance du compte-rendu des différentes réunions de travail de la commission bâtiments sur les travaux en cours et à réaliser :
 - Aménagement locaux pour activités paramédicales :
Les travaux suivent le planning prévisionnel.
 - Ecole maternelle :
Réfection d'une salle de classe réalisée pendant les vacances d'hiver.
 - Construction d'une école de musique et local associatif :
Le permis de construire va être déposé avant la fin du mois de mars.
 - Centre Communal d'Animation :
Les 200 m² prévus au rez du futur bâtiment seront occupés par la bibliothèque.

- **Approuve** le devis de l'entreprise David CHEVALLIER, d'un montant HT de 7 196 € pour le remplacement de sept fenêtres de toit à la salle communale. Les travaux seront réalisés durant les vacances de Pâques.
- **Débat** des orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du Plan Local d'Urbanisme qui sera à disposition du public prochainement.
- **Emet** un avis favorable quant à la nomination d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles suite à la réussite de son concours.
- **Est informé** de la parution du décret du 26 janvier 2017 portant l'échelle indiciaire de la fonction publique à l'indice brut terminal à 1022 au lieu de 1015 pour l'indemnité des élus, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- **Propose** dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, de demander un devis à une coloriste pour établir un diagnostic des couleurs de l'habitat sur la commune.
- **Prend** note des manifestations à venir, organisées par le Centre Communal d'Action Sociale :
 - Matinée nettoyage à Pers-Jussy, le samedi 25 mars de 8h30 à 11h45. Le rendez-vous est donné au parking des Fins à 8h30.
 - Repas des aînés le 30 avril à la salle communale de Pers-Jussy.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 30 mars 2017 à 19h30.